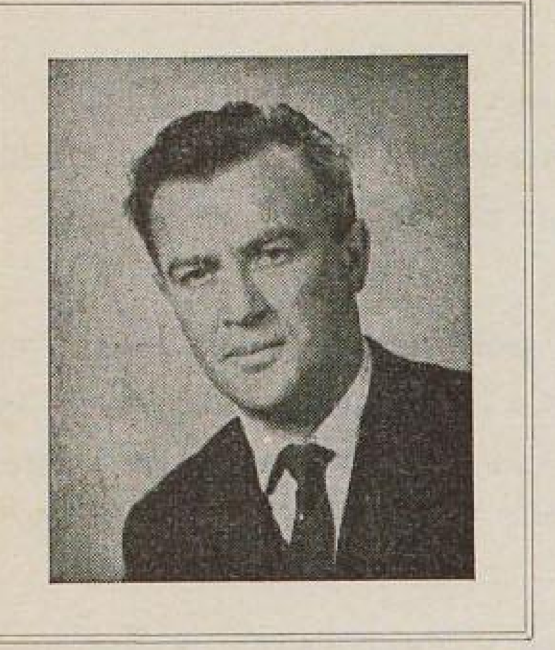


Département des Côtes-du-Nord — 4e Circonscription

Élections législatives du 23 juin 1968

Chères électrices, chers électeurs,

Ancien Député Républicain Populaire, siégeant au centre gauche de l'Assemblée Nationale, je suis intervenu de nombreuses fois à la Tribune de la Chambre pour réclamer toujours plus de mesures sociales. Dans ma dernière circulaire électorale du 5 mars 1967 je déclarais que si un premier bilan positif était à mettre à l'actif de la Ve République (stabilité gouvernementale, équilibre des finances, remboursement des dettes de la IVe République, accumulation de 6 milliards de dollard d'Or et devises, restauration du franc, réduction du service militaire, décolonisation et cœxistence pacifique avec tous les pays du Monde), il restait beaucoup à faire sur le **plan social,** notamment pour la satisfaction des besoins des classes populaires, la promotion de la jeunesse et la survie des exploitations familiales (agricoles, artisanales ou commerciales).

La France au bord de la guerre civile Après un an de Législature somnolente, le pays vient d'être secoué par un mouvement dont l'ampleur a **effrayé** à juste raison les Français.

Les manifestations étudiantes de Nanterre puis de la Sorbonne ont déclenché un ensemble de mouvements de grèves qui en quelques jours se sont étendus à travers le pays et en ont paralysé l'économie. Ces manifestations ont vite dégénéré en émeutes violentes que des agitateurs étrangers ont utilisé comme l'occasion d'un **complot contre la France.**

D'heures en heures les Drapeaux rouges et noirs sont apparus sur les édifices publics et dans les cortèges. Des Comités révolutionnaires s'organisaient et se substituaient progressivement à toutes les Administrations de Paris et de la Province.

Crise Politique Au Parlement, les Députés de l'opposition (Communistes, Fédérés et Centristes, **une fois de plus fraternellement UNIS pour DÉTRUIRE**), profitant du désarroi, se livraient à une attaque virulente **contre le Gouvernement** par une **nouvelle motion de censure,** sans mesurer les **risques** que courrait la Nation. Mitterant était candidat à toutes les Présidences !

Mesures Sociales Cependant des négociations étaient ouvertes au Ministère des Affaires Sociales et après 30 heures de travail dans une atmosphère franche et loyale, un Protocole d'accord était réalisé avec tous les dirigeants syndicalistes et patronaux. Des avantages substantiels étaient accordés dans un effort de conciliation sans précédent : relèvement de 35% du salaire minimum, suppression des abattements de zone, hausse des salaires de 10 à 15%, réduction de la durée du Travail, baisse de l'âge de la retraite, remboursement de la Sécurité Sociale porté de 70 à 75%, hausse des retraites, etc...

Grèves ***« Il faut savoir terminer une grève »*** disait Maurice THOREZ, or celle-ci a été beaucoup trop longue. Les extrémistes provoquèrent l'échec des négociations conclues avec les dirigeants syndicalistes eux-mêmes. Dans les usines, le vote secret pour ou contre la reprise du travail était interdit par une minorité anarchiste. Le jeudi 30 mai le pays était au bord de l'abime.

la peur et l'ESPOIR

Une fois encore le Général DE GAULLE renverse la situation et la population paralysée par la peur reprend espoir. Les élections Législatives doivent indiquer clairement si oui ou non le pays veut faire barrage au Communisme ou sombrer dans l'anarchie et la guerre civile.

Un immense programme

Il restera alors un immense programme à réaliser :

— rétablir l'ordre républicain et l'autorité de l'État.

— faire respecter les **libertés** individuelles, la **liberté** de conscience, la **liberté** du Travail.

— parfaire la politique sociale par la construction massive de logements populaires, le développement des droits syndicaux, le relèvement des revenus modestes, des prestations familiales, des retraites des vieux Travailleurs, des secours aux malades, faibles et déshérités.

— promouvoir une politique agricole constructive visant à accorder aux paysans, des conditions de vie identiques aux autres professions, et à améliorer l'habitat rural.

— défendre et moderniser les exploitations familiales artisanales et commerciales et accorder des crédits spéciaux aux petites et moyennes entreprises.

— susciter une **grande politique de la jeunesse** en associant les étudiants à la gestion de l'Université, en réformant les examens et en construisant écoles, centres d'apprentissage, terrains de sports et foyers de jeunes.

— pratiquer une politique d'aménagement du Territoire **qui redonne sa chance à notre vieille TERRE BRETONNE.**

Pour le Progrès Social, la Liberté et la Justice,

Contre le Drapeau Noir de Cohn-Bendit et des étudiants enragés,

Contre le Drapeau Rouge des Communistes

et de ceux qui se sont faits leurs complices en votant la MOTION de CENSURE.

Vous choisirez le Drapeau Tricolore

c'est-à-dire la Défense de la République en votant pour

Alain LE GUEN

Conseiller Général de PLOUHA

Ancien Député de la Circonscription de Guingamp

La vie d'Alain LE GUEN

Né le 18 mars 1926 à Plouha. Passe son 2e Baccalauréat en 1943, Licencié en Droit en 1946, Diplômé d'Études Supérieures de Droit Public et Sciences Politiques en 1947, d'Économie Politique en 1948, de Sciences Économiques en 1949. Docteur en Droit et Docteur es-Sciences Economique en 1950 (Thèse sur l'Économie des Côtes-du-Nord.) Prend en charge la ferme paternelle en 1951 (15 hectares). Passe avec succès un examen d'Avoué en 1952. Nommé Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture des C.-du-N. et Conseiller Juridique de la C. G. A. en 1953.

Élu Député de Guingamp en 1958, réélu en 1962, il se retire après le 1er tour en 1967 pour favoriser un centriste, Élu Conseiller Général du Canton de Plouha en 1964, réélu en septembre 1967.

J. Le Goff, Pontrieux